

Avis des Orrigeois·es sur les priorités d'aménagements cyclables et marchables à Orry-la-Ville



Comment a été réalisée l'enquête

Orry en transition a consolidé une trentaine de propositions d'aménagements cyclables et marchables pour Orry-la-Ville faites par :

- la CCAC dans le cadre du schéma directeur cyclable,
- la mairie dans le cadre du nouveau plan de circulation,
- Orry en transition et
- le baromètre 2023 des villes marchables.

27 Orrigeois·es interrogé·e·s par Orry en transition ont évalué ces proposition selon la grille suivante :

- 2 points = très favorable
- 1 point = favorable
- 0 point = neutre/je ne sais pas
- -1 point = défavorable
- -2 points = très défavorable

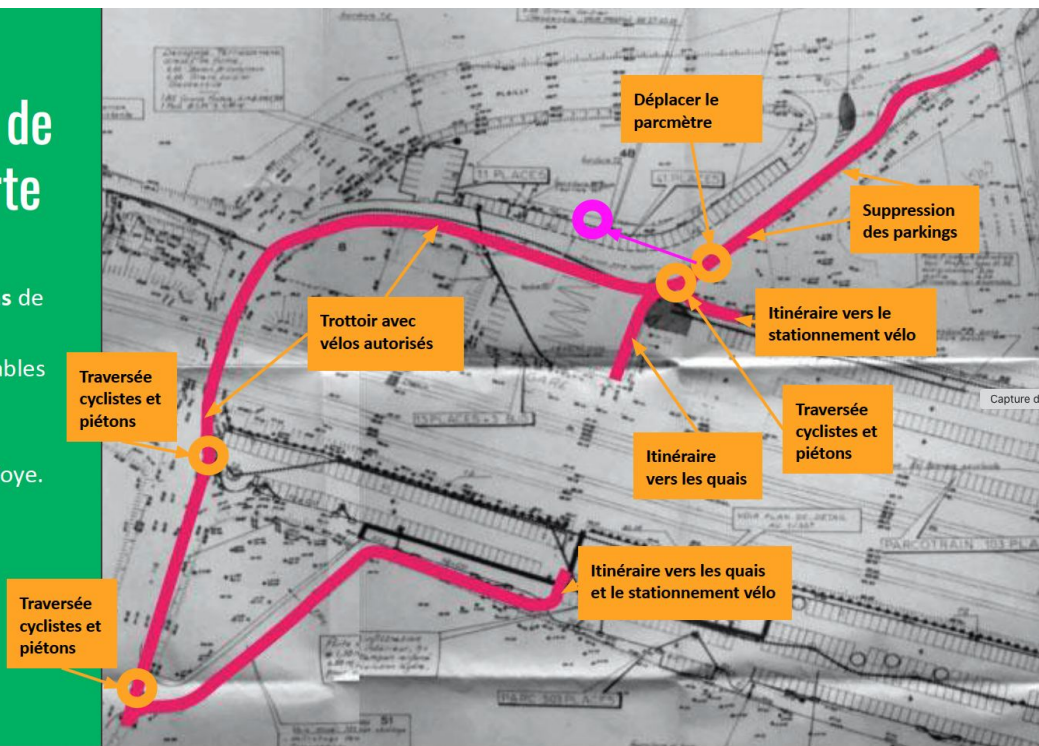
Ci-après les résultats des évaluations par ordre de priorité décroissante.



1- La continuité cyclable à la gare Orry-la-Ville/Coye

Continuité de la voie verte

Nous recommandons de réaliser des aménagements cyclables qui garantiront la continuité de la voie verte entre Orry et Coye.



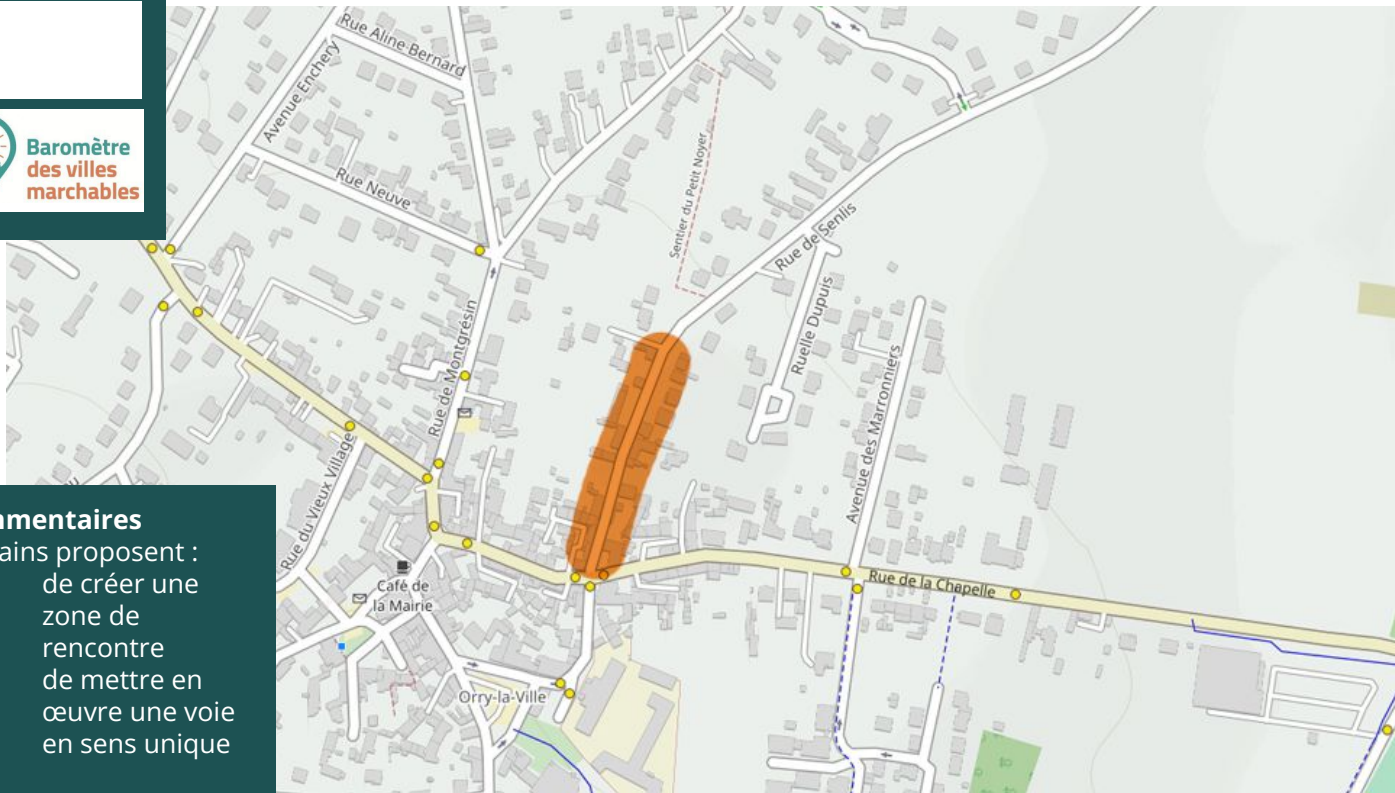
Avis très
favorables :

+50
points

Proposition évaluée :
prolonger la voie verte à
largeur de 2,5 m jusqu'à
l'esplanade de la gare
côté Orry, faire courir la
voie verte le long de
l'esplanade pour
déboucher au passage
souterrain, prolonger
sur le trottoir jusqu'à la
connexion avec la voie
verte côté Coye.

Avis très
favorable

2- Améliorer la sécurité des piéton·ne·s de la rue de Senlis



Avis très favorables :
+45
points

Proposition évaluée : Les trottoirs sont trop petits pour les utiliser. Mener une réflexion comment améliorer la sécurité des piéton·ne·s.

Commentaires

Certains proposent :

- de créer une zone de rencontre
- de mettre en œuvre une voie en sens unique

Avis très favorable



3- Rendre plus visible les voies en sens unique à double sens cyclables



Avis très favorables :

+43
points

Proposition évaluée : Mise en place systématique de panneaux "Double sens cyclable" en bleu pour avertir les automobilistes à l'entrée du sens unique et les panneaux "Sauf vélo" à la sortie des sens unique.

Avis très favorable

Commentaires

Les voies à sens unique à double sens cyclables, même après les récents aménagements continuent à être considérés comme dangereux pour les cyclistes et les piétons... c'est pourquoi, ils souhaitent aller plus loin dans la sécurisation de ces voies. Une personne a suggéré de prendre exemple sur la ville de La Rochelle.

4- Apaiser davantage la circulation sur la rue de Commelles / rue du moulin

Proposition 1 évaluée : installer le panneau "Zone de rencontre" en hauteur, mettre en place un affichage pédagogique "Ici les piétons ont la priorité sur les vélos qui ont la priorité sur les autos !", complété par un marquage au sol.

Avis très favorables pour améliorer la visibilité de la zone de rencontre :

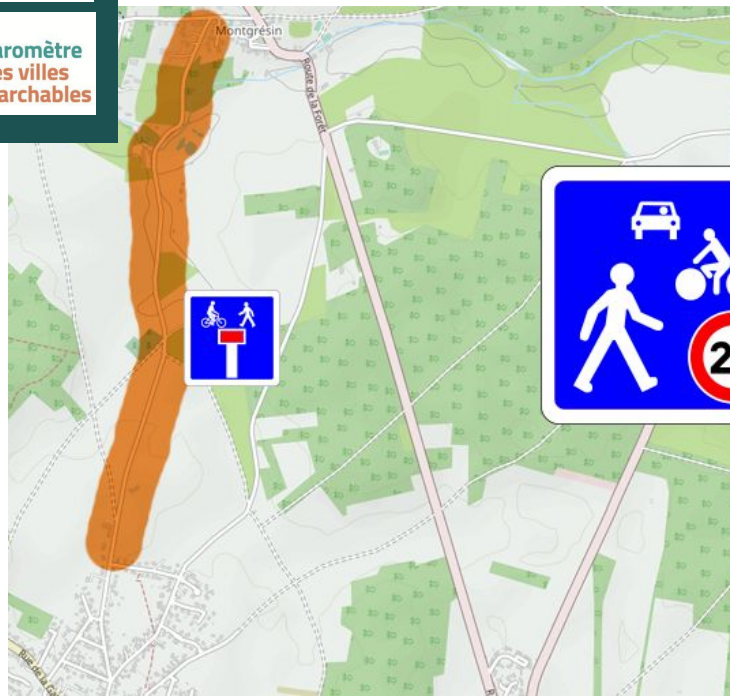
+43
points

Avis très favorables pour créer une voie sans issue avec débouché cyclable et marchable à hauteur du cimetière :

+29 points

Objectif : limiter le trafic motorisé. D'un côté pour préserver le petit pont qui montre des signes de fatigue, et d'autre côté pour rendre les déplacements à vélo et à pied plus sécurisés notamment aux deux virages.

Avis très favorable



5- Signaler les voies sans issues avec débouché cyclable



Avis très
favorables :

+43
points

Proposition évaluée :
Mise en place
systématique de
panneaux "Voie sans
issue avec débouché
cyclable et marchable".

Avis très
favorable

Proposé par



6- Sécuriser les déplacements à vélo vers la Chapelle-en-Serval et rendre plus marchable l'accès au stade.

Avis très favorables pour rénover le trottoir et mettre en œuvre une voie verte des deux côtés de la départementale :

+39
points

La mise en œuvre d'une voie verte pour chaque direction qui longera la départementale des deux côtés garantira la continuité des itinéraires sans devoir traverser la départementale inutilement.

Avis très favorable



Création d'une voie verte bidirectionnelle en élargissant le trottoir existant sur 1,5 m sur un seul bord de la route.

Avis neutres pour la mettre en œuvre une voie verte que d'un côté de la départementale :

0
points

7- Favoriser la connexion cycliste entre Montgrésin/Pontarmé et la gare Orry-la-Ville/Coye



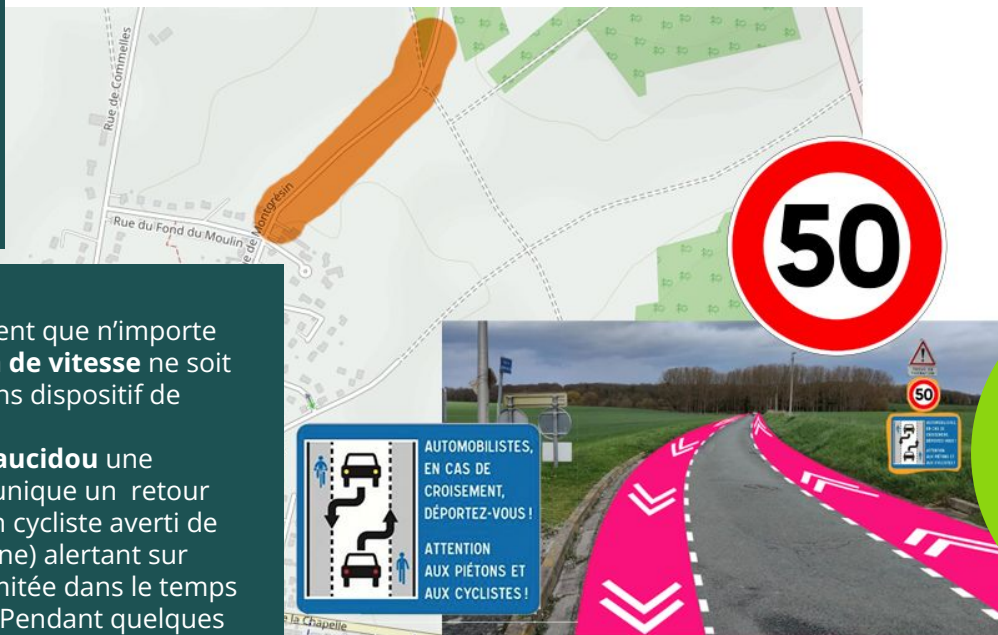
Avis très
favorables :

+39
points

Proposition évaluée : Plusieurs possibilités d'aménagements sont envisageables : chaucidou, voie verte, piste cyclable séparé de la chaussée, etc. Important aussi de sécuriser le virage. Améliorer l'entretien.

Avis très
favorable

8- Sécuriser les déplacements à vélo et à pied sur la rue de Montgrésin vers le lavoir



Avis très favorables pour réduire la vitesse de la rue de Montgrésin hors agglomération :

+36
points

Proposition évaluée : réduire la vitesse de 70 km/h à 50 km/h

Avis très favorables pour la mettre en œuvre une voie verte séparé de la chaussée large de 2,5 m sur un des bords de la route :

+29
points

Proposition évaluée : création d'une voie douce large de 2,5 m sur un bord de la route

Avis favorables pour la mettre en œuvre un chaucidou :

13
points

Proposition évaluée : transformer la rue en chaucidou (en élargissant la route de 1,5 m)

Avis très favorable



Commentaires

Beaucoup craignent que n'importe quelle **limitation de vitesse** ne soit pas respectée sans dispositif de dissuasion.

Au sujet de la **chaucidou** une personne communique un retour d'expérience d'un cycliste averti de Fougères (Bretagne) alertant sur l'efficacité très limitée dans le temps de ces dispositif. Pendant quelques temps, les automobilistes ralentissent, roulent au milieu, et après, ils se remettent à rouler sur les voies cyclables avec du coup un faux sentiment de sécurité des cyclistes.

9- Faciliter la débouché cyclable et marchable entre l'avenue du bois Saint-Jean et la rue des usages



Avis très favorables :
+32
points

Proposition évaluée :
Déplacer le panneau qui bouche le passage aux vélos et aux poussettes. Indiquer l'itinéraire cyclable.

Avis favorable

10- Rendre plus visibles les voies vertes



Avis favorables :

+31
points

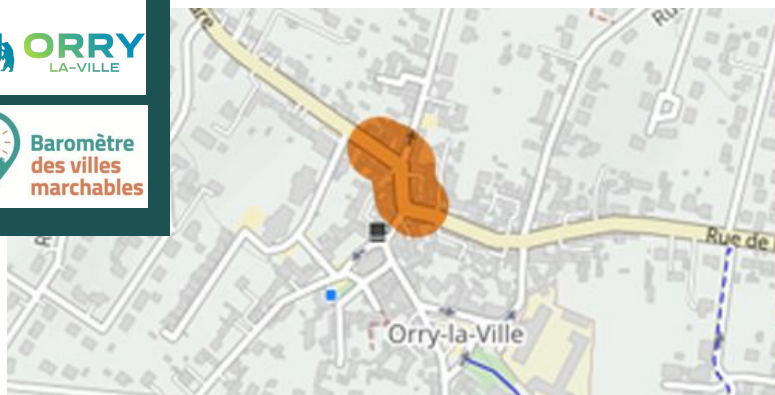
Proposition évaluée :
mettre en place systématiquement des panneaux "Voie verte"

Commentaires

"Ça permet de savoir qu'on peut y rouler à vélo".

Avis très favorable

11- Apaiser la circulation sur la départementale au centre ville



Avis très
favorables :

+30
points

Proposition évaluée :
Création de plateaux
traversants surélevés

Commentaires

Certains sont contre les plateaux surélevés, car

- ils les considèrent comme dangereux pour les cyclistes et les voitures de secours,
- ces dispositifs génèrent des vibrations au passage de véhicules, avec des impacts possibles sur les bâtiments proches, particulièrement anciens, ainsi que du bruit environnant
- augmentation de pollution suite à l'accélération après le plateau surélevé
- leur prix est très élevé

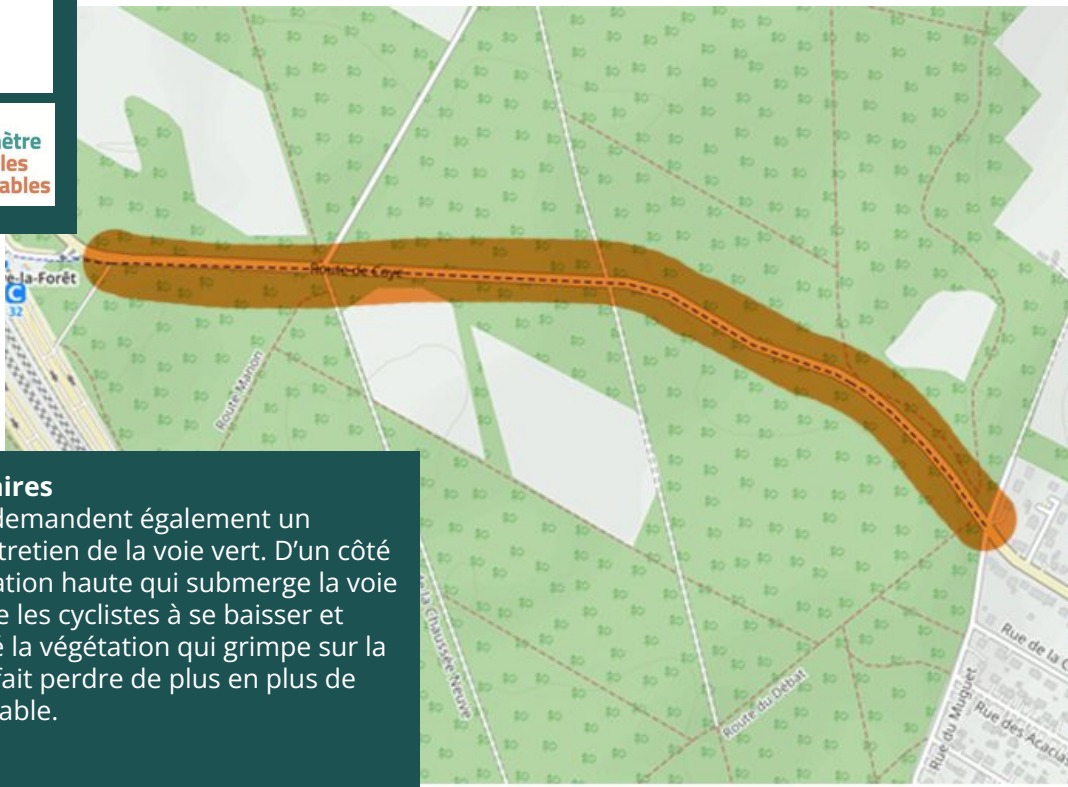


Avis très
favorable

Proposé par



12- Rendre plus confortable les déplacements sur la voie verte entre Orry-la-Ville et la gare



Avis favorables :
+27
points

Proposition évaluée : élargir la voie verte à 2,5 m entre Orry et la gare.

Commentaires

Beaucoup demandent également un meilleur entretien de la voie verte. D'un côté de la végétation haute qui submerge la voie et qui oblige les cyclistes à se baisser et d'autre côté la végétation qui grimpe sur la voie et qui fait perdre de plus en plus de largeur cyclable.

Avis très favorable



13- Rendre les déplacements sur les chemins agricoles plus confortables (VTC, poussette, seniors, enfants, etc.)



Avis favorables :
+26
points



Transformer certains chemins en voies vertes avec véhicules agricoles autorisés

Créer des itinéraires cyclistes alternatifs pour aller aux étangs ou à Pontarmé



Proposition évaluée : avec un revêtement qui résiste mieux aux intempéries et à l'usage des engins agricoles. Ces chemins constituent des alternatives sécurisées aux grandes routes, aussi bien pour les déplacements professionnels que de loisir ou de tourisme.

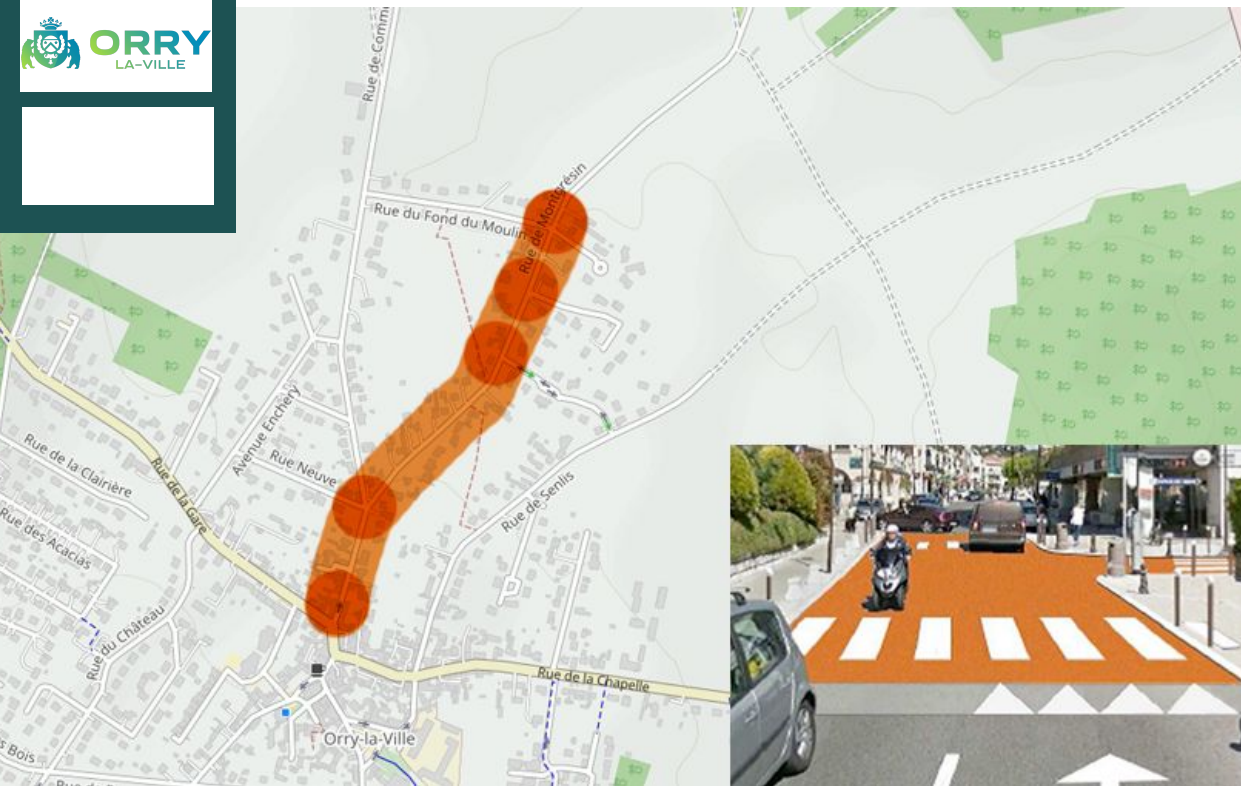
Commentaires

Les personnes conditionnent leur avis sur le type de revêtement choisi. Ils sont favorable si le nouveau revêtement n'est pas de la bitume.

Avis favorable



14- Apaiser la circulation sur la rue de Montgrésin



Avis favorables pour créer des plateaux traversants surélevés :

+25 points

Avis défavorables à la suppression des parkings en quinconce :

-8 points

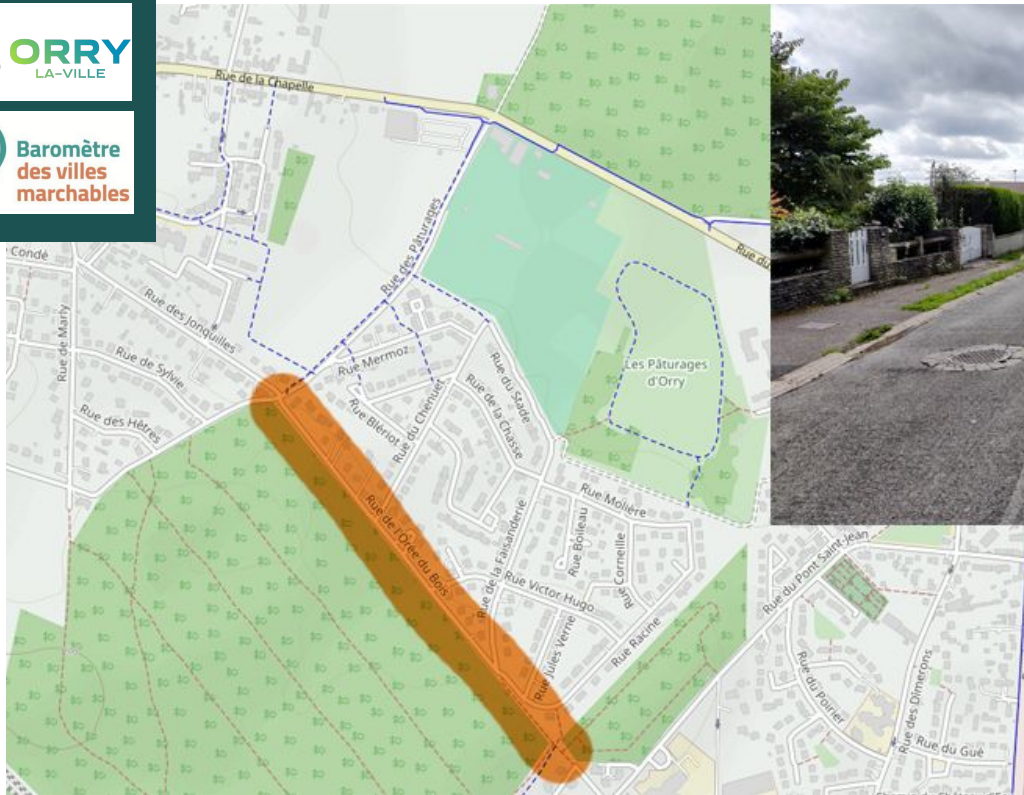
Avis défavorable



Avis très favorable



15- Sécuriser l'accès au collège via la rue de l'Orée du bois

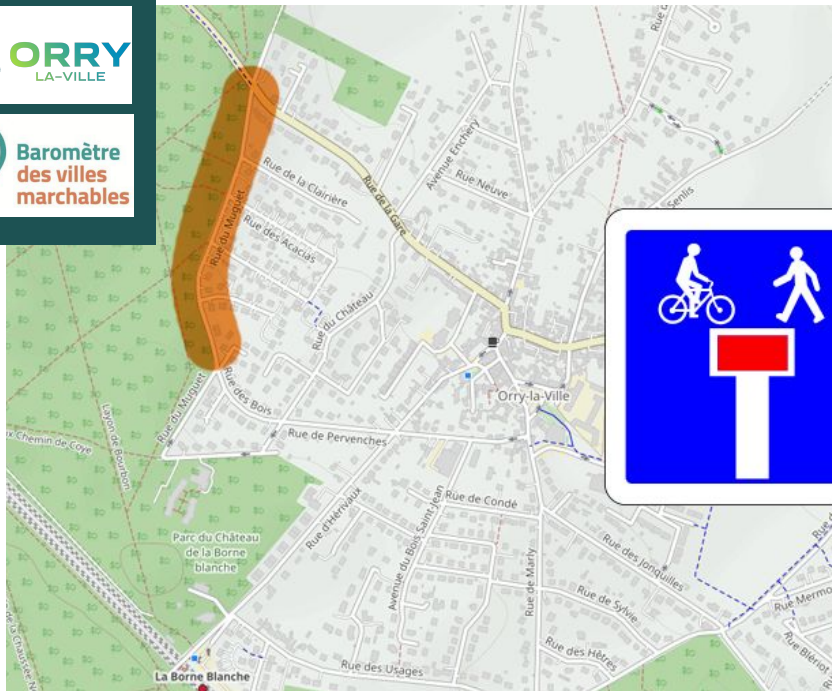


Avis
favorables :
+25
points

*Proposition
évaluée :* création
d'une voie verte
ou d'une piste
cyclable large de
2,5m sur
emprise sur la
forêt

Avis très
favorable

17- Sécuriser et apaiser la circulation sur la rue du Muguet



AUTOMOBILISTES,
EN CAS DE
CROISEMENT,
DÉPORTEZ-VOUS !

ATTENTION
AUX PIÉTONS ET
AUX CYCLISTES !

Avis défavorables pour la mise en œuvre d'une voie sans issue avec débouché cyclable :

-17 points

Avis défavorable



Orry en transition

Avis favorables pour rénover les trottoirs :

+19 points

Avis neutre



Orry en transition

Avis favorables pour créer une chaudière :

+8 points

Avis neutre



Orry en transition

Proposé par

18- Créer des stationnements de vélo supplémentaires au centre ville



Commentaires

Certains sont favorable à la création de stationnement pour les vélos au centre ville, mais préfèrent un autre endroit que devant l'auto-école.

Avis favorables :

+18
points

Proposition évaluée :

Transformer une place de parking de voiture en stationnement à vélo

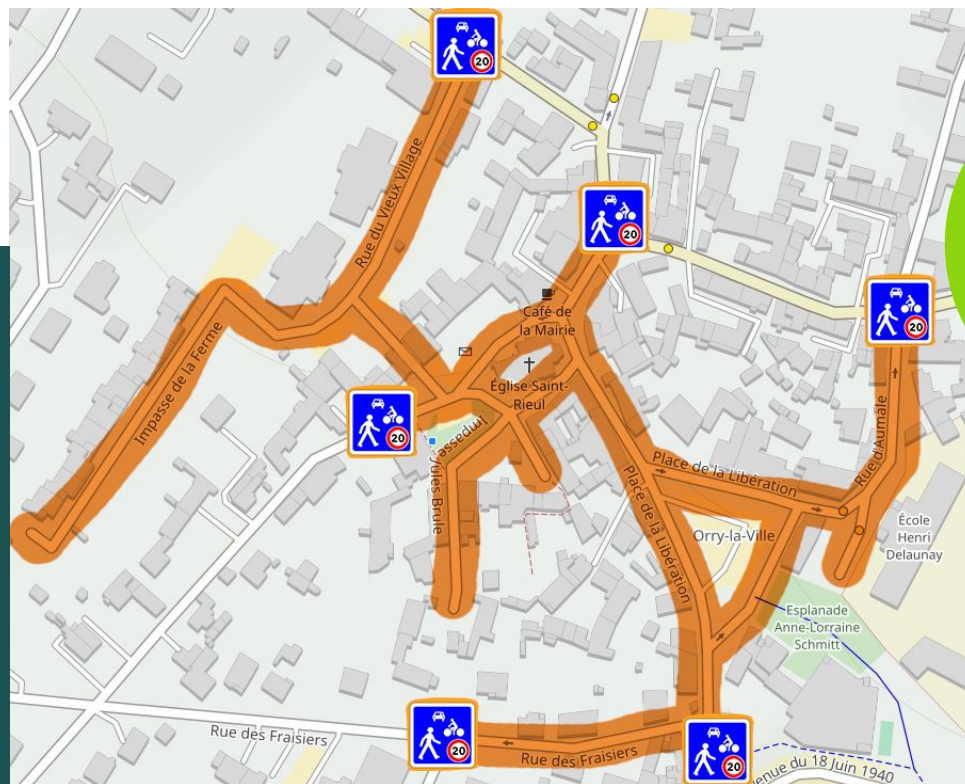
Avis très favorable



19- Apaiser la circulation au centre ville

Commentaires

Peu de gens connaissent les règles des zones de rencontres. Certains craignent que du coup, les piétons feraient n'importe quoi et que cela rende la circulation vraiment dangereux. Une personne nomme l'exemple du centre ville de Senlis où, malgré une zone de rencontre qui existe depuis plusieurs années, on ne se sent à aucun moment en sécurité en tant que piéton. Certains préféreraient de rester en zone 30 km/h, mais de mettre en place des dispositifs qui assureront que la limitation de vitesse soit vraiment respectée. Une autre personne propose de fermer le centre aux véhicules motorisés dès 19h le vendredi soir.



Avis
favorables :
+18
points

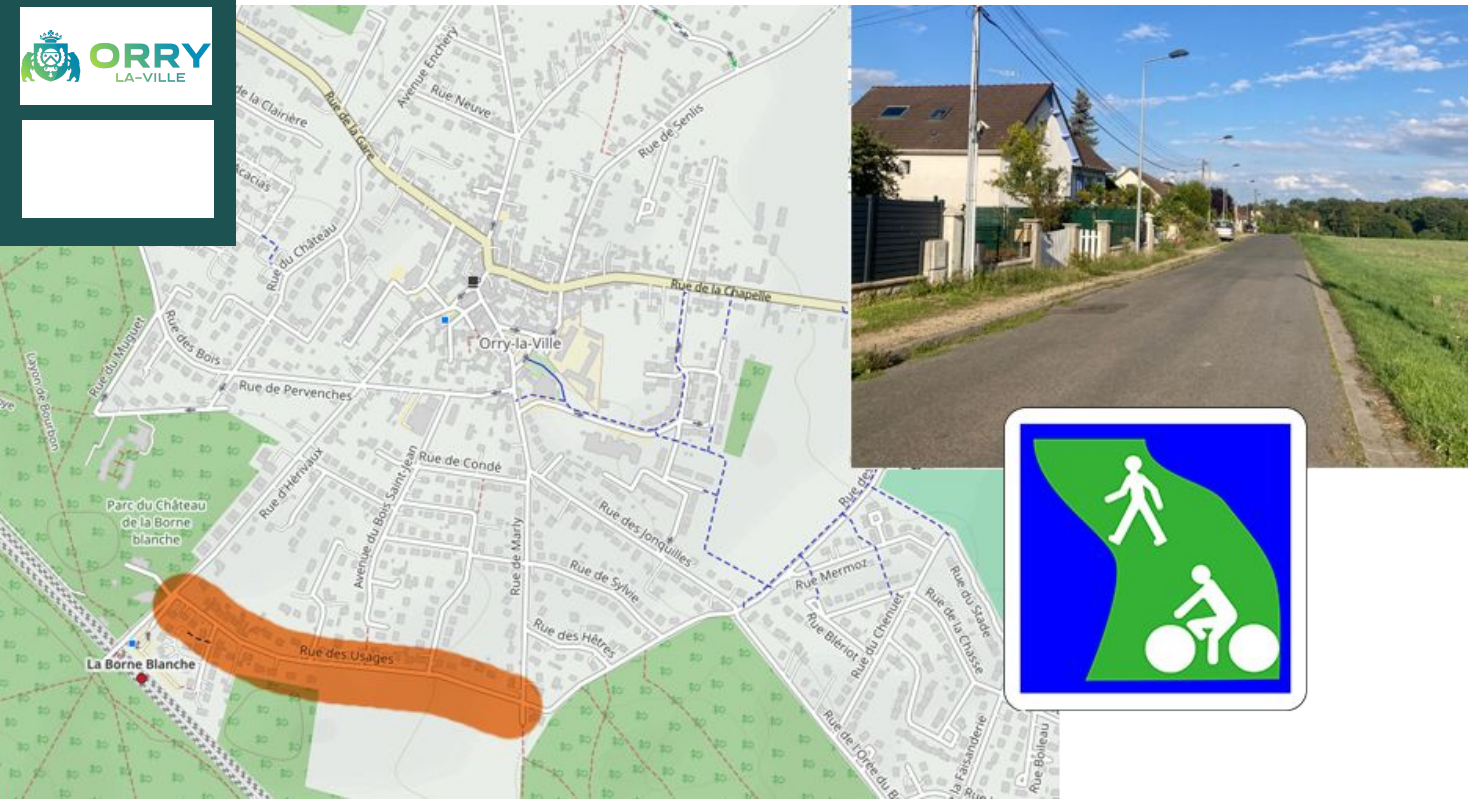
Proposition évaluée :
Création d'une
grande zone de
rencontre

Avis très
favorable

Proposé par



20- Rendre plus confortable les déplacements à pied et à vélo dans la rue des usages



Avis favorables :

+17
points

Proposition évaluée :
création d'une voie verte ou
d'une piste cyclable en
élargissant le trottoir à 2,5m

Avis favorable



21- Apaiser et sécuriser la circulation à vélo dans la rue de la gare



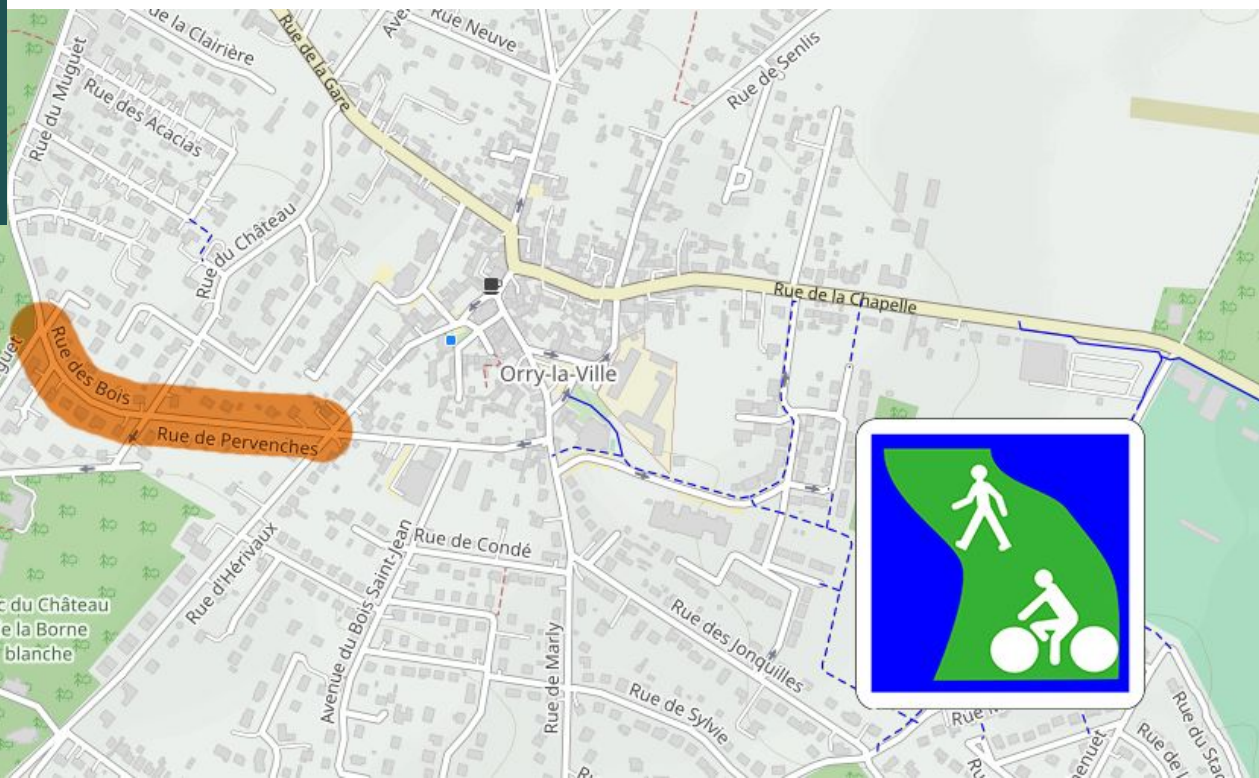
Avis
favorables :

+14
points

Proposition évaluée :
création d'une chaucidou

Avis
favorable

22- Sécuriser la circulation à vélo dans la rue des bois - rue de Pervenche

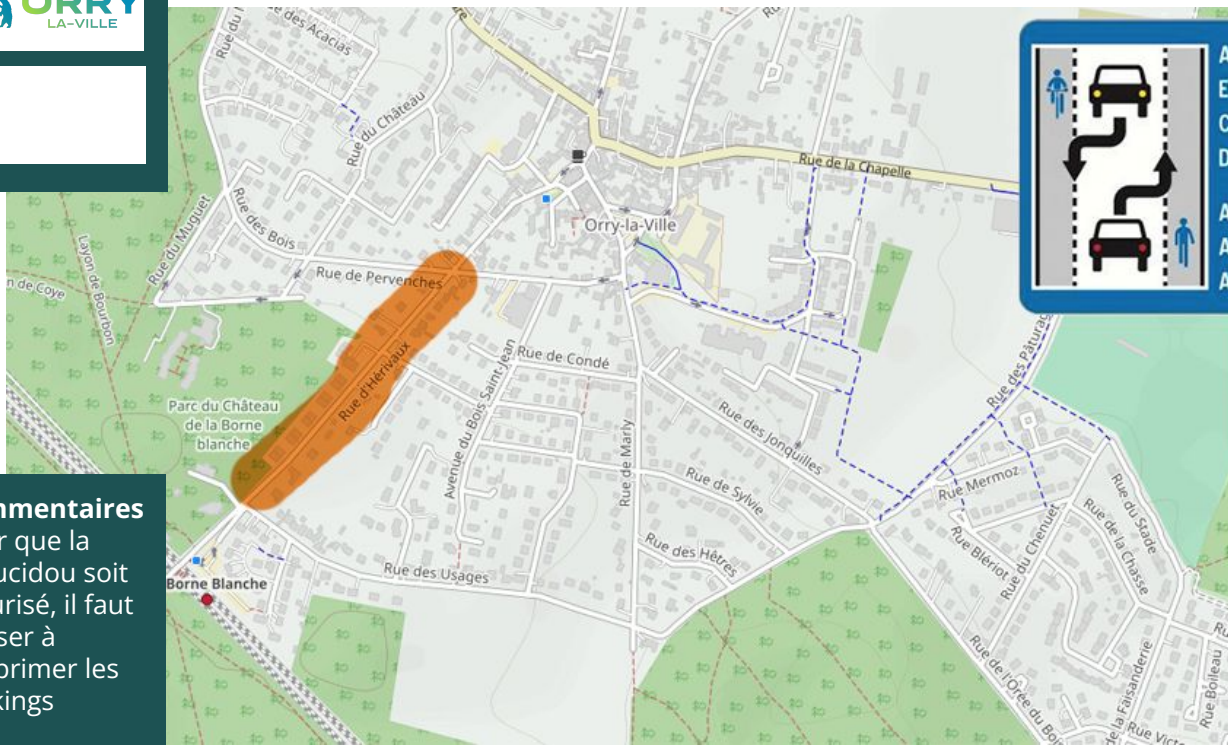


Avis
neutres :
+6
points

*Proposition
évaluée :* création
d'une voie verte
ou d'une piste
cyclable en
élargissant le
trottoir à 2,5 m.

Avis
neutre

23- Apaiser la circulation dans la rue d'Hérivaux



Avis
neutres
+3
points

Proposition évaluée :
création d'une chaucidou

Commentaires

Pour que la chaucidou soit sécurisé, il faut penser à supprimer les parkings

Avis
favorable



24- Rendre les déplacements sur les chemins forestiers plus confortables (VTC, poussette, seniors, enfants, etc.)



**Avis neutres :
-3
points**

Transformer certains chemins en voies vertes avec véhicules ayant-droit autorisés afin de créer un itinéraire cyclable alternatif pour aller à Coye-la-Forêt ou à Lamorlaye



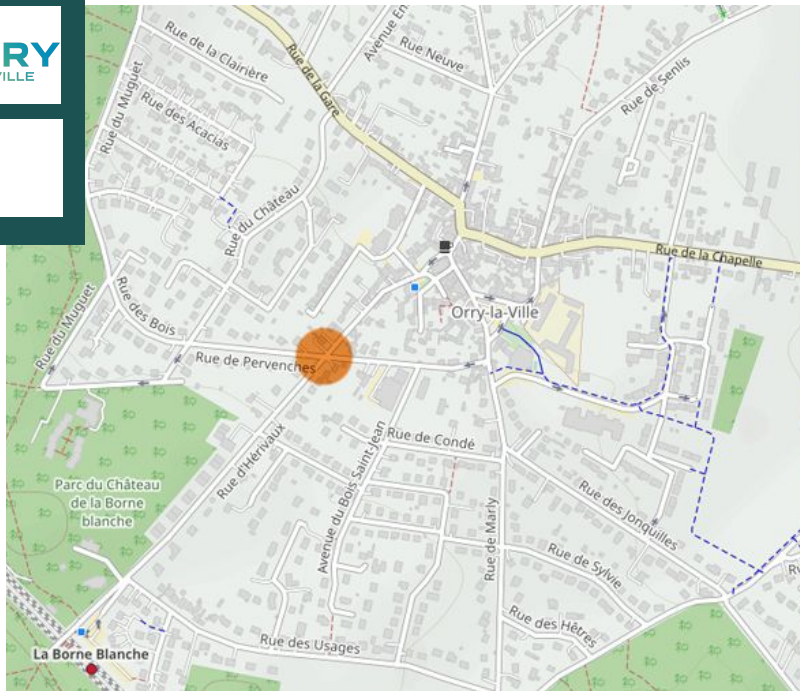
Proposition évaluée : avec un revêtement qui résiste mieux aux intempéries et à l'usage des engins forestiers. Ces chemins constituent des alternatives sécurisées aux grandes routes, aussi bien pour les déplacements professionnels que de loisir ou de tourisme. Ces chemins faciliteraient les connexions cyclables/marchables avec Coye-la-Forêt et Lamorlaye.

Commentaires

Beaucoup craignent la dénaturation de la forêt, mais sont favorable à un meilleur entretien de chemins existants.



25- Sécuriser le croisement de la rue des Pervenches/ rue des fraisiers avec la rue d'Hérivaux



Avis défavorables
à la mise en œuvre
d'un giratoire
franchissable :

-6 points



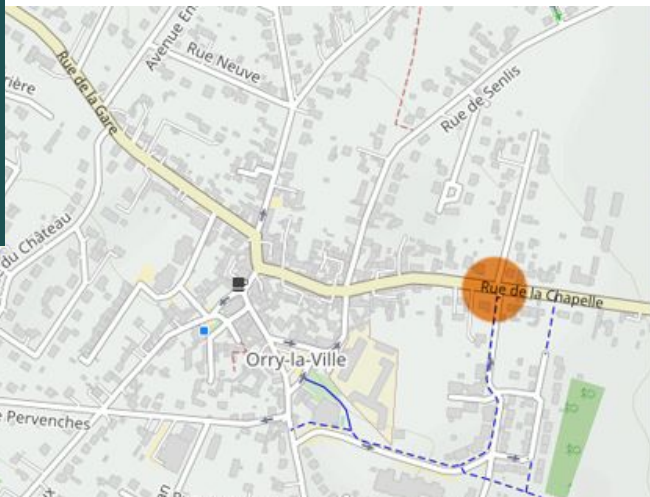
Avis défavorables à
la mise en œuvre
d'un plateau
surélevé :

-23 points

Avis
neutre

Proposé par

26- Sécuriser le croisement de la rue de La Chapelle et l'avenue du 18 juin 1940



Avis défavorables
à la mise en
œuvre d'un
giratoire
franchissable :
-18 points

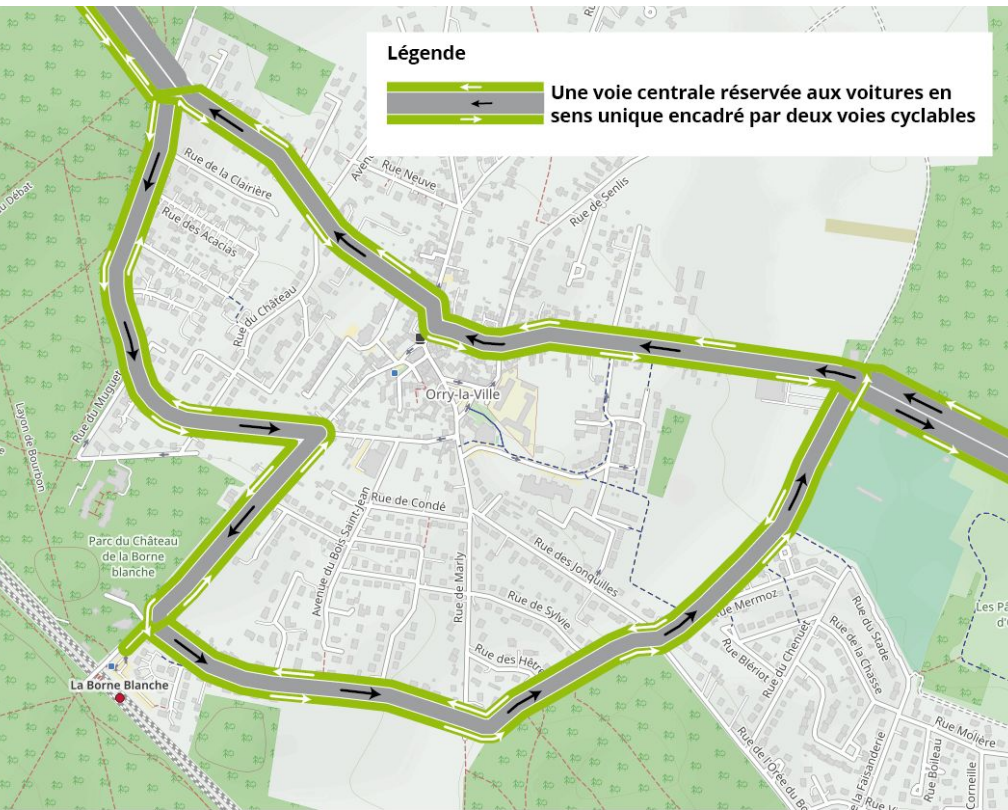
Commentaires

La majorité craint que la mise en œuvre d'un giratoire franchissable supprimerait le stop. Ils préfèrent même d'y mettre 2 stops, voire 4 stops, comme à La Chapelle-en-Serval

Avis
neutre



Proposition innovante, peu coûteuse et rapide à mettre en place d'AU5V : modifier le plan de circulation sans aménagements lourds



Objectif : réduire la circulation de transit dans les quartiers, transformer la route départementale ensemble avec le contournement sud de la commune en voie à sens unique, encadrée par des pistes en site propre sur l'enrobé existant.

La topographie de la ville s'y prête bien et l'on pourrait même supprimer le feu sur la rue de la Chapelle. Pour approfondir cette proposition voir aussi le [Guide des aménagements cyclables de Paris en selle](#).

Cette proposition d'AU5V nécessiterait un grand travail de réflexion préalable, notamment pour requalifier les rues des quartiers au sud de la départementale, afin d'éviter que le trafic de transit se reporte sur les petites rues. L'Ademe peut financer jusqu'à 70% des dépenses pour se faire accompagner par un expert de la mobilité.

Cette proposition se prête particulièrement à être expérimenté, avant sa réalisation définitive, avec un dispositif éphémère.

